

CONTEXTE

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) est un Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE).

Créé au 1^{er} janvier 2018 (entrée en vigueur de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondation – GEMAPI) le SR3A est issu de la fusion de quatre anciens syndicats de rivière. Le SR3A est un syndicat mixte qui regroupe 2 communautés d'agglomération et 5 communautés de communes.

Le territoire du SR3A concerne 2 régions, 2 départements, 142 communes, pour une population de 163 000 habitants. Il couvre environ 50 % du bassin versant total de la rivière d'Ain, en intégrant les cours d'eau et zones humides des bassins du Suran, de l'Albarine, du Lange-Oignin, de la Basse Vallée de l'Ain, ainsi que la rive droite du fleuve Rhône et de ses affluents au sud du territoire, soit environ 1 700 km² et 1 300 km de cours d'eau.

Sur son périmètre d'intervention, le SR3A est la structure porteuse de la compétence GEMAPI, et intervient donc sur les thématiques milieux aquatiques, prévention des inondations, mais également ressource en eau et biodiversité. Le SR3A est également la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la basse vallée de l'Ain.

Sur la thématique inondation, le SR3A est la structure porteuse du programme d'études préalables (PEP) au Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) Ain Aval et Affluents, et est le gestionnaire de 6 systèmes d'endiguements et/ou aménagements hydrauliques.

La mise en œuvre du PEP a débuté en 2023. Il comporte 36 actions (dont 34 sous maîtrise d'ouvrage SR3A), pour un budget de 2.2 M €. Le SR3A dispose de l'appui d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la passation et/ou le suivi de marchés d'études relatives au PEP.

Afin de renforcer son pôle inondation, constitué de deux agents, le SR3A recrute un(e) chargé(e) de mission inondation à temps complet.

POSTE ET MISSIONS

Le poste vise à assurer la mise en œuvre des actions du PEP, à participer à la gestion des ouvrages de protection contre les inondations et à contribuer à des missions complémentaires sur la thématique inondation.

Les missions générales du chargé(e) de mission inondation sont :

- Participer à la mise en œuvre des compétences et de la stratégie du SR3A dans le respect des principes de proximité et de transversalité
- Ecouter, conseiller, accompagner, proposer : élus du SR3A, les EPCI membres, les communes et les acteurs.

- Conduire des projets sur l'ensemble du territoire SR3A dans un souci permanent de dialogue, en étant soit pilote soit membre de l'équipe projet

- Contribuer à l'observatoire des milieux du SR3A
- Participation à la veille technique, scientifique et réglementaire du SR3A
- Participation à la vie collective du syndicat

Concernant les missions spécifiques au poste, vous assurerez, en mode projet avec les agents de l'équipe et les élus du SR3A, les missions principales suivantes :

. Mise en œuvre des actions du PEP

En coordination avec la chargée de projets de PEP, le responsable de pôle et l'AMO vous assurerez la maîtrise d'ouvrage et le suivi de certaines actions du PEP. Les missions incluent :

- L'élaboration de pièces techniques (diagnostics, rapports, CCTP....)
- L'élaboration et le suivi de pièces réglementaires et financières
- Le pilotage, la concertation, la gouvernance, la communication sur les actions
- L'évaluation et le rapportage des actions

Les actions du PEP envisagées pour l'agent sont les suivantes :

- Etudes hydrauliques (cours d'eau, points noirs, ruissellement...)
- Schémas intégrés de gestion du risque inondation
- Outil de surveillance et prévision des crues
- Diagnostic de vulnérabilité de territoire et de sites pilotes
- Intégration du risque inondation dans les documents d'urbanisme
- Préparation du PAPI
- Actions liées à la gestion de crise

. Gestion des ouvrages de protection contre les inondations

Le SR3A est soumis à des obligations réglementaires pour la gestion de ses ouvrages de protection contre les inondations.

L'agent, en lien avec les deux autres agents du pôle et avec le technicien de rivière du pôle GEMA devra participer :

- Aux visites semestrielles d'inspection des ouvrages
- A la mise à jour des registres de suivi et des consignes (notamment via le logiciel SIRS Dignes)

- A l'élaboration des plans de gestion de la végétation des ouvrages
- Au suivi des programmes d'entretiens des ouvrages
- A la déclaration des ouvrages en réseau sensible puis aux réponses aux DT/DICT sur les ouvrages
- A la surveillance et à la mise en œuvre d'interventions d'urgence post crue

Les astreintes surveillance des ouvrages de prévention des inondations sont en cours de mise en place. Ce poste est visé par les astreintes.

Le (la) chargé de mission sera amené à assumer des astreintes de surveillance des ouvrages de protection et niveau d'eaux lors d'épisodes de crues.

. Missions complémentaires

En complément des actions du PEP et de la gestion des ouvrages de protection l'agent pourra être amené à intervenir sur :

- L'élaboration/la révision des documents d'urbanismes, plans de prévention des risques...
- L'élaboration du futur PAPI
- Les réponses aux acteurs locaux sur la thématique inondation

RELATIONS FONCTIONNELLES

Dans le cadre de ses missions, l'agent sera sous la responsabilité du chef de pôle « Inondation », pôle constitué actuellement d'un responsable de pôle inondation et d'une chargée de projet PEP. L'agent sera amené à travailler en mode projet avec l'ensemble de l'équipe du SR3A, composée de 18 personnes.

L'agent travaille avec les élus concernés par les projets sur lesquels il agit et peut être amené à produire des notes ou faire des présentations au Président, aux membres du bureau exécutif ou du comité syndical.

Dans le cadre des projets, l'agent est également amené à travailler avec le public, les acteurs locaux, les partenaires techniques, financiers et institutionnels ainsi que les prestataires (bureaux d'études, entreprises de travaux).

PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES

Poste de titulaire ou de non titulaire (contrat de projet de 3 ans, renouvelable une fois) en référence aux catégories A ou B de la fonction publique (cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux-catégorie A et des techniciens territoriaux-catégorie B) avec expérience souhaitée.

Formation souhaitée (Supérieure / bac +3 à bac +5) en gestion de l'eau et/ou des risques naturels à dominante hydraulique.

Une première expérience professionnelle est exigée dans des domaines comparables.

Compétences techniques souhaitées

- Hydraulique, hydrologie
- Hydromorphologie
- Gestion du risque inondation
- Fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissance du cadre réglementaire des enjeux et des politiques publiques dans le domaine du risque inondation, des ouvrages de protection, et de l'urbanisme
- Animation de procédures PAPI
- Méthodes de concertation
- Maîtrise des outils informatiques et cartographiques (QGIS)

Compétences professionnelles

- Travail en mode projet
- Sens de l'organisation et de la planification
- Animation et gestion de réunions
- Expression écrite et orale de qualité, rigoureuse et précise
- Autonomie et esprit d'initiative
- Aptitude à la conduite de projet.
- Capacité à rendre compte, dynamisme, rigueur,
- Sens des responsabilités et du service public

Autres :

- Disponibilité ponctuelle en soirée et week-end pour les besoins des projets (réunions publiques, comités syndicaux, événement de communication grand public)
- Permis B indispensable pour déplacements,

Rémunération

La rémunération est basée sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale, un régime indemnitaire et une politique d'action sociale sont en vigueur au SR3A.

Poste à temps plein, basé à Ambérieu en Bugey (Ain ; 01-proximité gare et bus),
Déménagement du syndicat à Neuville-sur-Ain prévu au premier trimestre 2026

Prise de poste souhaitée

Au plus tôt.

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les personnes intéressées par cette offre devront faire parvenir leur candidature (lettre de motivation + CV) par écrit à :

Monsieur le Président
SR3A
15 Rue Marcel Paul,
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

Ou par courriel à recrutement@ain-aval.fr

Lettres et CV libellés de la manière suivante : NOM-CV.pdf et NOM-Candidature.pdf

La date limite de réception des candidatures est fixée au 30/11, les candidatures seront étudiées au fur et à mesure de leurs arrivées. Le SR3A se réserve le droit de choisir un candidat avant la date limite de réception des candidatures.

Référence à porter sur votre candidature (objet courrier et courriel) :
Offre CM_Inondation

Pour tout renseignement sur les missions, vous pouvez vous adresser à Matthieu MOËS, directeur au 069980222.